

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 octobre 2015 N° 933

Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE saluent l'engagement des acteurs de la grande distribution dans la French Tech

Dans le cadre de la solution « objets intelligents » de la nouvelle France industrielle, huit enseignes de la grande distribution ont décidé de s'engager conjointement pour soutenir et valoriser en magasin les start-ups françaises fabricantes d'objets connectés, rassemblées sous une dénomination commune : les objets connectés de la French Tech.

Ainsi Auchan, Boulanger, Carrefour, Darty, la FNAC, Lick, Leclerc et Orange signent aujourd'hui une charte les engageant à valoriser dans la durée ces objets connectés de la French Tech.

Première traduction de cet engagement, ces enseignes ont lancé depuis le 19 octobre une semaine d'actions promotionnelles pour valoriser plusieurs objets connectés de la French Tech qui sont déjà commercialisés dans leurs magasins, via des démonstrations en magasin et des publicités sur leurs sites internet.

L'innovation française dans l'électronique grand public et les objets connectés, qui en sont le fer de lance, s'exportent bien et participent au rayonnement de la France dans le monde. Néanmoins, la connaissance qu'a le grand public des objets connectés de la French Tech reste relativement inégale.

L'objectif de l'opération est donc de promouvoir l'usage des objets connectés auprès des consommateurs français et de faciliter leur rencontre avec les start-ups françaises. Cela contribuera à dynamiser le marché français des objets connectés, tout en faisant connaître les produits et le savoir-faire de nos start-ups afin que celles-ci puissent continuer de rayonner sur la scène mondiale.





Les grands principes de la charte signée aujourd'hui sont :

- l'ouverture des rayons des magasins à de nouveaux acteurs,
- l'accompagnement d'entreprises dans la commercialisation de leur produit,
- la mise en avant des objets connectés de la French Tech au sein des magasins et sur internet,
- l'organisation d'opérations de communication pour sensibiliser le grand public à l'intérêt des objets connectés.

Plus de 40 start-ups françaises se sont portées volontaires, à ce jour, afin de participer à cette initiative ouverte à tous les produits fabriqués et/ou conçus en France. Un document détaille les conditions d'adhésion à cette opération¹. Chaque enseigne de distribution choisit ensuite individuellement les acteurs avec lesquelles elle engage une collaboration, parmi les start-ups adhérant à l'opération.

La solution objets intelligents

Dans le cadre du programme pour l'Industrie du Futur, les objets intelligents ont été identifiés comme l'une des 9 solutions prioritaires pour la politique industrielle de la France. Eric Carreel, CEO de Withings, a ainsi été missionné pour élaborer une feuille de route qui permettra le développement de la filière française des objets connectés. Une première action de cette feuille menée à bien est la mise en place d'une Cité de l'Objet Connecté, lieu d'accélération de l'innovation et du passage à l'industrialisation pour les start-ups françaises. La Cité de l'Objet Connecté a été inaugurée en juin 2015 à Angers. Une seconde action de la feuille de route prévoit de valoriser le savoir-faire français dans le domaine des objets connectés, entre autres auprès des consommateurs français et européens, équivalents du marché domestique américain sur lequel s'appuient les entreprises américaines.

La French Tech

L'Etat a lancé en novembre 2013 l'initiative French Tech pour rendre plus visible et soutenir la croissance de l'écosystème de start-ups français, et placer la France parmi les grandes start-up nations. « La French Tech » est une marque qui désigne une nouvelle génération d'entrepreneurs de talent qui créent leur start-up et visent le leadership mondial. C'est aussi un collectif rassemblé derrière cet emblème, qui réunit toutes celles et ceux qui, de l'entrepreneur à l'investisseur en passant par le développeur, innovent et contribuent au dynamisme et à la croissance des start-ups françaises.

¹ Les conditions précises d'adhésion à cette opération sont définies ici : <u>Charte d'engagement pour les enseignes de</u> distribution



Partenaires de l'opération :





















Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON : Sibeth NDIAYE - Tél. 01 53 18 45 13 <u>sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: Aurélien PEROL - Tél. 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr